

À la découverte des
paysages
de la Communauté de communes
Vallée de l'Hérault



Pouzols



Jonquières



Introduction

Dans le cadre de sa compétence « Opération Grand Site Saint-Guilhem-le-Désert / Gorges de l'Hérault », la communauté de communes a mis en place un outil de suivi et d'aide à la décision : l'observatoire photographique du paysage. Cet outil permettra de suivre les évolutions des endroits où nous vivons, et d'évaluer la portée des actions. Consciente de l'intérêt que présente un tel outil pour le développement et la sauvegarde d'un territoire, la communauté de communes a choisi d'étendre cette action sur l'ensemble des 28 communes du territoire de la vallée de l'Hérault. Ainsi, les photographes de l'association Les Panoramistes ont immortalisé 60 points de vue au travers de photographies qui seront reconduites tous les ans à l'identique.

Pour permettre à chacun de découvrir ou redécouvrir ces paysages, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault propose aujourd'hui de retrouver quelques-unes de ces images dans cette publication, dans laquelle vous découvrirez également des clés de lecture. Elles sont par ailleurs accompagnées d'un commentaire, mais chacun est libre d'y poser un autre regard.



Qu'est-ce qu'un observatoire photographique du paysage ?



Le paysage permet d'appréhender globalement et avec sensibilité le cadre de vie des habitants, de susciter la réflexion et la mobilisation de tous, sur les enjeux essentiels de nos territoires. L'observation régulière et méthodique du paysage est un outil original de discussion et d'orientation, permettant le constat et la prise de décision. Ainsi, l'évolution des paysages peut donner à voir l'urgence d'agir !

L'observatoire photographique du paysage consiste à rephotographier les mêmes points de vue à espace de temps régulier (1 à 5 ans) dans les mêmes conditions (jour, luminosité, emplacements et techniques photographiques) afin de permettre une comparaison fiable et une analyse des mécanismes et des facteurs de transformation des espaces. L'itinéraire photographique se compose de 40 à 60 points de vue destinés à suivre les problématiques et les lieux à enjeux d'un territoire. Le choix des prises de vue est fait par un comité de pilotage associant l'Etat, les collectivités locales et les photographes.

Dans le cas de l'observatoire de la vallée de l'Hérault les problématiques identifiées ont été en particulier : les entrées de ville, le mitage de l'espace, la déprise agricole, la sur-fréquentation touristique.



Tressan

Plusieurs procédés permettent aux photographes de reprendre une photo parfaitement identique à la précédente. Chacune fait l'objet d'une fiche signalétique dans laquelle apparaissent des informations telles que la date et l'heure de la prise de vue, l'adresse, ou encore quelques repères. Ces renseignements sont complétés par une photo du trépied à l'endroit où il était posé pour la prise de vue. Enfin, la première image est utilisée en calque devant l'objectif.



Plaisan



Qu'est-ce qu'un paysage ?



St-Guiraud

Étymologiquement le paysage est une « étendue de pays », c'est-à-dire une étendue de terre, un site, une vue que la nature présente à l'observateur. Dès lors que l'on intègre cet observateur comme partie prenante du paysage, celui-ci devient un décor auquel on peut prêter des significations diverses. Ce regard que l'homme porte sur le paysage, son paysage, est un regard sensible chargé de notions qui sont le reflet de son parcours, son histoire et ses connaissances.

Le paysage peut être naturel, mais aussi urbain selon le décor choisi : c'est le cadre de notre existence quotidienne, lieu de vie ou de travail. Il établit ainsi un lien indissociable entre l'homme et la nature. Il est généralement en évolution, souvent suite aux interventions humaines qui le modèlent, le façonnent et par là-même engendrent



Argeliers

des points de vue très différents, voire conflictuels. Les défenseurs d'un paysage « patrimonial » figé peuvent s'opposer à ceux qui veulent l'exploiter (vision économique où le territoire ne serait qu'une surface vacante susceptible d'être construite). Certains n'ont pas les mots pour le décrire. D'autres le déconnectent du contexte local pour ne produire qu'un discours esthétique réducteur (« c'est beau, c'est laid »).

Le paysage que l'observatoire photographique veut mettre en valeur est celui qui permettra de faire se rencontrer des opinions, des hommes, des professions différentes en utilisant la photographie comme support et outil de sensibilisation et de médiation auprès de la population de la vallée de l'Hérault.

Qu'est-ce qu'un territoire ?

L' « étendue de pays » que composent les 28 villages de la communauté de communes reflète une identité qui regroupe plusieurs réalités. Une vision objective donnera des éléments chiffrés, des statistiques (la démographie, le climat, la topographie, l'inventaire des richesses patrimoniales...). La population apportera une vision plus subjective selon que les personnes interrogées sont natives ou non du territoire, qu'elles sont visiteurs ou acteurs de son développement...

Faire le portrait identitaire d'un territoire, c'est analyser et décrypter sa personnalité profonde, mettre en évidence les traits saillants qui font qu'il se démarque d'un autre territoire, relever ses signes spécifiques et ses évolutions en cours.

Ainsi, le territoire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault conjugue avec ses différences des oppositions fortes : la plaine viticole et les causses, le sec (garrigue, calcaire) et l'eau (fleuve Hérault, canaux d'irrigation), les cœurs de village et les grands axes de déplacement et de circulation (autoroute, parcs d'activités économiques) sous la pression d'une urbanisation galopante comme d'un enrichissement qui souffrent de n'être plus suffisamment maîtrisés.

Une photographie est toujours un point de vue, un cadrage particulier. Le calque superpose les lectures possibles et propose un vocabulaire permettant son analyse.

Les éléments de l'image montrent comment le village s'est implanté sur un espace dominant, conservant les parties planes pour l'agriculture, et à proximité de l'eau. On discerne que la garrigue se développe autour du village qui a su résister à une extension défigurante.

Comment utiliser ce calque ?

Ce calque permet de se rendre compte des différents niveaux de lecture d'une image. Ainsi, on trouve sur cette prise de vue la garrigue, végétation typique du territoire de la vallée de l'Hérault (partie hachurée), la vigne (en jaune), une culture qui a fait la renommée du territoire, et les habitations (en orange), qui escaladent la colline, délaissant la plaine au profit de la vigne. Causse et garrigue se rencontrent dans la partie entourée de vert. Il y a aussi ce que l'on devine. La ripisylve qui débute le long du muret, entre les deux vignes, marque la présence d'un cours d'eau (trait bleu).





Arboras



Admirer le paysage

Les espaces naturels font les grands paysages, de ceux dont la beauté fait déplacer les visiteurs.

La diversité de ces lieux de visite représente l'une des richesses de la vallée de l'Hérault : les causses, secs et façonnés par le réseau karstique, le chaos dolomitique, qui forme les crêtes surplombant St-Guilhem-le-Désert, les caprices de l'Hérault, tantôt engoncé dans les gorges ou glissant paisiblement dans son lit. Ce sont autant d'habitats naturels abritant des espèces de faune et de flore spécifiques au territoire, dont il faut aujourd'hui assurer la pérennité.

Richesse naturelle profitant à l'homme, les spécificités de l'eau ont aussi pu être des défis à relever : la conduire là où il n'y en avait pas, faire vivre un troupeau, une famille, dans un milieu parfois hostile.

Dans ces paysages qui nous interpellent, cherchons l'eau quand on ne la voit pas, trouvons l'histoire des premiers hommes dans un clapas ou un chemin muletier. Enfin, réalisons que même ces grands espaces ne sont pas figés.



Insoupçonnée dans la mer de garrigue que constitue les plateaux arides de Montcalmès et de la Am, la présence de cette retenue d'eau, localement connue sous le nom de lavogne, rappelle l'occupation et l'exploitation humaine de ces lieux. Lorsque les territoires étaient pâturés et que la forêt était source de revenus, la présence de l'eau était primordiale.



St-Paul-et-Valmalle

Les traits caractéristiques du paysage de la vallée de l'Hérault se retrouvent sur ce paysage en cours de fermeture. Les terrains agricoles sont en friches. Ils étaient installés en pied des coteaux occupés par la garrigue de chênes verts. La végétation de feuillus serpentant entre les terrains agricoles trahit la présence de l'eau dans le ruisseau du Coulazou.



Le Pouget

Inscrit dans son lit de galets, l'Hérault traverse du nord au sud le territoire. A la sortie des gorges de calcaire, il s'élargit et s'écoule plus lentement au milieu des terres agricoles. Les forêts de berge sont denses et tiennent les terrains agricoles à l'écart des tourments du fleuve pendant les périodes de crue.

Le regard de M. Serieys, berger à Vendémian

« Cette garrigue, c'est peut-être le meilleur endroit pour emmener les bêtes ! Après le feu de 2009, c'est propre, ouvert. On ne le voit pas, mais un peu plus loin, ça n'a pas brûlé, et c'est pire qu'une clôture, les brebis n'entreront pas dans ce milieu fermé. Et puis, ici, c'est bien exposé : au soleil et à l'abri du vent du Nord. Ça rend l'herbe meilleure, elle est plus douce et les brebis profitent davantage. Elles-mêmes préfèrent cette herbe rase à celle plus verte et haute. C'est ça le métier de berger : savoir où la pâture est la meilleure. Ici, je m'y rends de novembre à mai, mais ça ne veut pas dire que j'y vais tous les jours. Pendant un mois je vais venir là, et puis, pendant un autre mois, j'irai ailleurs. À cet endroit on va trouver de « l'engraisse-mouton » dans les rochers (astragale), de la « cabossude » (brachypode rameux) un peu plus bas, de la luzerne et de la vesse sauvages, et du « braguelon » (aphyllante de Montpellier). Quant aux murets, il est possible qu'ils aient servi à délimiter les parcelles. Celui du milieu, qui forme un carré, c'est le champ de l'amandier, il est sûrement bien clôturé parce qu'il devait être cultivé à une époque. »

À quelques pas de la garrigue que décrit M. Serieys se trouve ce champ d'éolienne, témoin des différents usages d'un même type de lieu. Ces immenses pylônes dont la perspective entraîne le regard vers le ciel, démontrent une volonté de développement durable sur le territoire. L'action de l'homme se lit aussi au sol, avec le cheminement ocre qui s'en va au-delà des éoliennes.

Ces dernières, de même que la végétation rase, indiquent un endroit régulièrement battu par le vent.





Aumelas



St-Guilhem-le-Désert

L'Hérault s'est ouvert un passage à travers les massifs calcaires en creusant des gorges entre Laroque et St-Guilhem-le-Désert. Tantôt mouvementé dans les marmites de géant, tantôt apaisé en amont des barrages, il offre des points de baignade estivaux non sans dangers.



St-Jean-de-Fos

La beauté du site l'a mis en péril. Sur la route qui longe les gorges de l'Hérault en direction de St-Guilhem-le-Désert, le flot de voitures s'accompagne d'une pollution environnementale et visuelle. Un constat qui a conduit à la mise en place d'une Opération Grand Site, dans le cadre de laquelle ont été réalisées nombre d'actions visant à diminuer la circulation et le stationnement. Citons la navette gratuite, qui emmène les visiteurs du pont du Diable à St-Guilhem-le-Désert, avec un arrêt à la grotte de Clamouse, ou encore le projet d'aménagement des bas-côtés, qui favorisera les déplacements piétons et cyclistes.



St-Guilhem-le-Désert

L'intérêt de l'observatoire photographique du paysage réalisé sur de longues périodes est de mesurer les évolutions des occupations du territoire. La confrontation de ces deux points de vue du village de St-Guilhem-le-Désert montre à quel point la permanence apparente du patrimoine bâti du village s'inscrit dans un environnement naturel en mouvement. Les terrasses et les espaces de pâture présents au début du XX^{ème} siècle ont peu à peu disparu.



Le même point de vue pris en 2010 montre l'emprise de la végétation que ce soit dans le village lui-même ou à ses abords. Il s'agit d'une tendance de fond que le maintien de quelques terrasses de culture d'oliviers ne suffit pas à contrecarrer.

Vivre dans le paysage

Des caractéristiques géologiques de la vallée de l'Hérault, l'homme a fait un lieu à vivre. De la garrigue, il a fait du lait, de la terre, il a fait couler du vin, des gravières, il a construit des habitations. La filière du bâtiment est d'ailleurs, avec la viticulture, un axe de développement historique du territoire. L'augmentation constante de population nourrit cette profession, de même que les circuits de consommation locale, et le secteur des activités tertiaires. Cela induit la création de parcs d'activités.

Ainsi, l'homme a adapté le territoire à son activité : de simple vecteur d'irrigation, le canal de Gignac est devenu un levier économique. De même, le potentiel touristique de nos sites est rapidement devenu un axe structurant, qui revêt tantôt l'apparence d'une manne, tantôt celle d'un désagrément. La création de nouveaux équipements publics est en partie soutenue grâce aux personnes de passage. Il y a a contrario un effet d'aubaine, qui conduit à la création d'activités peu respectueuses de notre environnement. Reste donc à garder en mémoire que la pérennité de nos activités dépend aussi du respect de l'endroit où l'on vit.



Les parcelles de vignes sont organisées méthodiquement autour des chemins les desservant et menant aux exploitations agricoles. Elles sont entourées d'une végétation rafraîchissante pour l'été. Les terrasses sur la colline rappellent que les mas agricoles ne vivaient pas que de la vigne mais d'une activité diversifiée (cultures annuelles, élevage, exploitation du bois...).

Le regard des Panoramistes, photographes

« En route vers St-André-de-Sangonis depuis Gignac, ce qui a attiré mon regard dans ce paysage c'est le graphisme créé par les lignes horizontales des différents plans. Cet effet est renforcé par la verticalité des trois éléments disposés en diagonale dans l'image, le poteau de bords de route, le cyprès et le clocher de Lagamas.

Mais essayons de regarder cette image comme une superposition de couches d'histoire.

De bas en haut, le bas côté, la route toute neuve, l'espace de parking en pierre blanche, les champs labourés de terre rouge, les champs de jeunes oliviers, le village de Lagamas, la ligne de montagne limite de la vallée de l'Hérault, enfin le ciel gris qui en diffusant une lumière douce permet une lecture aisée du paysage.

Tous ces éléments sont révélateurs de la richesse de nos paysages modernes, des espaces entretenus et exploités traversés d'axes de transports modernes. Un terroir riche et séculaire confronté à un monde rapide et sans frontière. Entre les deux, les bas-côtés ont mauvaise réputation mais recèlent pourtant de riches écosystèmes. »

Le regard de Mme Escudero, inspectrice des sites

« La photo accorde une place excessive à la route d'où elle est prise : limite physique entre observateur et observé ; absence d'insertion de la glissière qui détone par sa blancheur. Le premier plan est un paysage agricole traditionnel méditerranéen avec, en fond, sur une colline, un village groupé autour de son église : parcellaire découpé, coloré, interrompu de cyprès, de chênes verts et de pins. Des champs d'oliviers et des parcelles labourées occupent d'anciennes terres viticoles révélées par un « mazet » : mosaïque harmonieuse aux tonalités chaudes contrastant avec l'uniformité grise du second plan. Celui-ci, très étroit, écrase ses arrière-plans successifs montagneux. La garrigue, ponctuée des taches claires des calcaires, constitue cette uniformité aride qui obture la diversité du terroir agricole. »



St-André-de-Sangonis



Montarnaud

Les caves coopératives sont partout présentes dans les villages de la vallée de l'Hérault. Patrimoine emblématique de l'essor de la coopération agricole au début du XX^{ème} siècle, elles ont toutes été construites initialement aux abords des villages, en béton armé appareillé de pierre. Alors que certaines d'entre elles ferment leurs portes depuis quelques années, il est urgent de savoir ce que deviendra ce patrimoine.



Popian

Les parcelles de vignes irriguées par le réseau du canal de Gignac depuis les années 1890 se maintiennent malgré le vieillissement des exploitants agricoles. Les parcelles non cultivées deviennent des friches en attendant une nouvelle exploitation par la vigne ou d'autres cultures peut-être.



St-André-de-Sangonis

La croix implantée sans doute à cette croisée de chemins à la fin du XIX^{ème} siècle a vite été rattrapée par les bornes Michelin, puis par les panneaux routiers contemporains. Les directions deviennent plus explicites mais les informations saturent l'espace. Les réseaux viennent eux aussi se superposer par couches successives (électricité, téléphone, canal). Les grandes lignes horizontales des massifs à l'horizon en sont toutes découpées.



Gignac

Les exploitations de gravier ont peu à peu conquis les berges depuis le pont du Diable jusqu'à Canet pour extraire cette richesse naturelle liée à l'Hérault et à l'histoire géologique du territoire. Ces lieux sont devenus des espaces en mouvement, où les niveaux d'hier ne seront pas ceux de demain. La végétation disparaît, les nappes souterraines apparaissent. Les gravières alimentent les grands chantiers de développement de la région mais deviennent des zones de dépôt incontrôlées lorsqu'elles ne sont pas gérées.

Campagnan



St-Pargoire

L'abandon de la culture de la vigne n'est pas uniquement due au vieillissement des exploitants. L'accueil de nouvelles populations a été favorisé dans les documents d'urbanisme des années 1980 lorsque la vallée de l'Hérault était en déclin démographique. L'implantation de nouvelles constructions dans les espaces agricoles se fait à l'écart ou à la périphérie des villages anciens. Les chemins de vigne deviennent des limites à l'urbanisation avant d'être à leur tour franchis et d'allonger encore l'étalement urbain uniforme.





St-Paul-et-Valmalle

Ancien chemin de garrigue, cette voie est en train d'être équipée et aménagée pour desservir les habitations plus ou moins temporaires qui se sont installées dans un « petit coin de paradis ». Les anciens occupants sont parfois partis, laissant la place à de nouveaux habitants souhaitant tout le confort de la vie moderne. La vie à la campagne deviendrait-elle une vie urbaine dans un décor de campagne ?

Investir le paysage

L'identité de notre territoire passe par la couleur de ses murs, la pente de ses toits, ses génoises caractéristiques, ses villages aux petites ruelles fraîches. Il se caractérise aussi par des marques moins pittoresques : des constructions récentes de style néo-provençal ou néo-languedocien en contradiction avec nos bâtiments historiques, ou encore par un mitage de l'espace qui dénature des espaces autrefois agricoles.

Entre intérêt particulier et intérêt général, entre les nécessités induites par une forte augmentation de la démographie et une volonté d'authenticité, l'urbanisme répond avec les moyens qui lui sont propres à des problématiques humaines et environnementales.

Une construction quelle qu'elle soit implique des voiries, des réseaux d'assainissement et d'eau potable, des réseaux d'électricité et de téléphonie. C'est aussi une famille, des enfants qui vont à l'école, ou encore une entreprise et des employés.

Bien que les modes de vie évoluent plus vite que nos communes, préservation des traditions architecturales et développement sont-ils incompatibles sur un même espace ?



Cette photographie montre l'extraordinaire capacité des bâtisseurs des siècles précédents à s'inscrire dans le relief et à prendre en compte les contraintes morphologiques d'un site. Les maisons, originellement orientées vers le chemin que l'on devine entre les toitures en haut, accèdent aux jardins situés le long du ruisseau. La densité de la vie villageoise autour de la rue est compensée par les espaces privés situés à l'écart des regards.



Gignac

Un siècle environ sépare ces deux photographies. Outre la végétation qui s'est déployée tout autour du noyau villageois historique de Gignac, les constructions ont colonisé la colline de la tour et les vignes ont laissé la place à de nouvelles voies desservant des espaces économiques en attente de devenir.



De ce fait , la lisibilité de la structure urbaine a disparu. La tour reste cependant un point de repère important. L'esplanade de pins qui nous semble avoir toujours été là n'est finalement pas si ancienne.



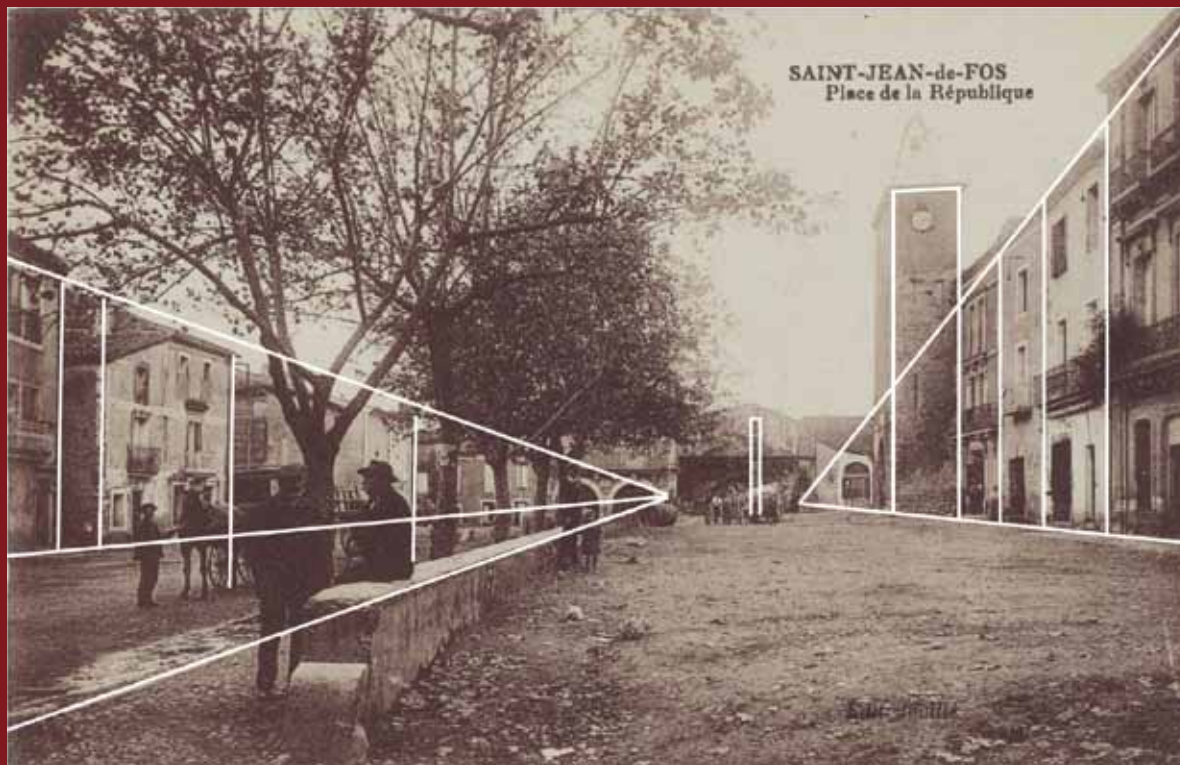
St-André-de-Sangonis

Les éléments les plus visibles de cette photographie sont ceux des enseignes commerciales. Situées à l'entrée de St-André-de-Sangonis, elles nous renseignent sur l'importance de cette route dans la desserte quotidienne des villages de la vallée de l'Hérault. La cave coopérative, un monument pourtant imposant, n'a plus sa place et disparaît derrière les enseignes. La taille de chacune montre la surenchère pour gagner la course à la visibilité. La cheminée de la distillerie, rare élément industriel de la vallée de l'Hérault, rappelle le poids de l'activité viticole de ce territoire.



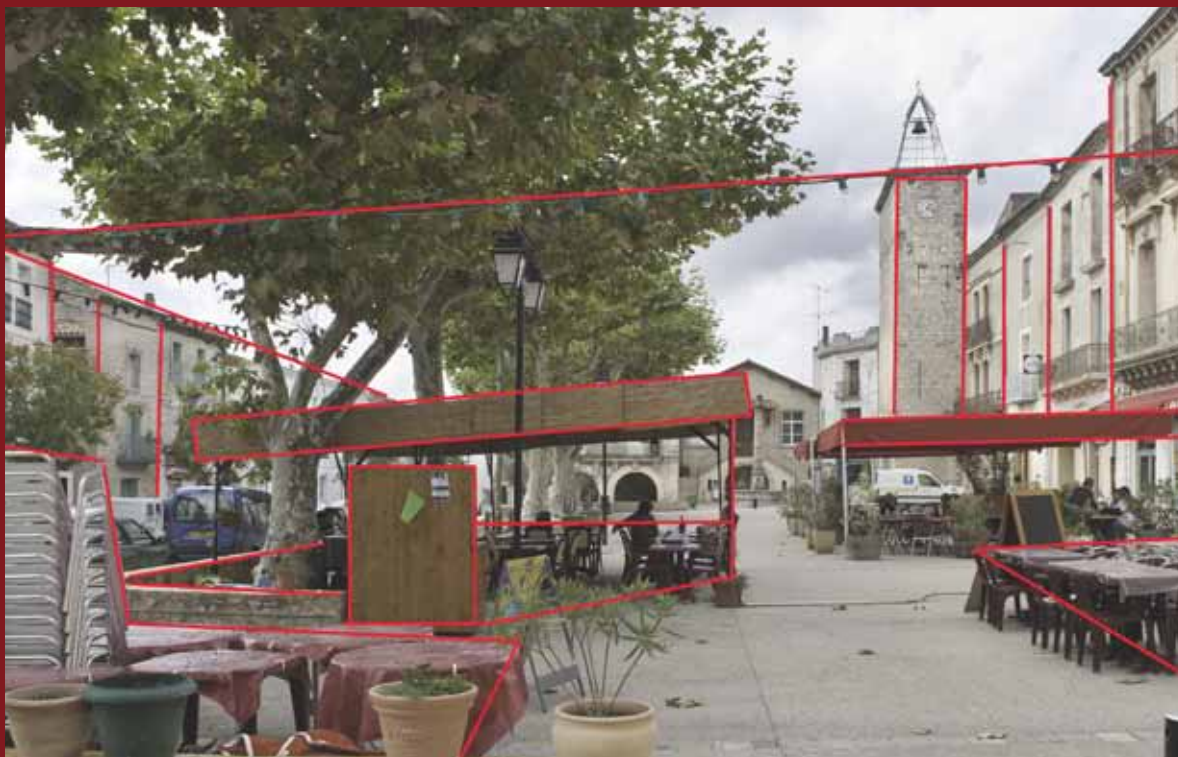
Campagnan

Les routes départementales constituent un maillage important du territoire et relient tous les villages entre eux. Elles les traversent, laissant la place à des délaissés non traités dans le cadre du développement des villages. La publicité, là encore, s'impose dans le paysage, masquant les bâtiments, les espaces de jeux et de vie de la commune.



St-Jean-de-Fos

Au début du XX^{ème} siècle, le très vaste espace de la place de la République apparaît, souligné par des lignes convergentes et des verticales. La grande lisibilité des structures, associée à un rythme régulier, dirige le regard vers le point focal de la place et de la photographie, la fontaine.



En 2010, le regard se perd dans une confusion, une destruction des espaces. cette désorganisation conduit à une fermeture et à un rapetissement de la place, alors même qu'elle a été agrandie : le muret où les personnes pouvaient s'asseoir pour discuter a été repoussé au-delà des platanes. Les mobiliers installés en quinconce sur la place masquent la perspective de l'alignement des platanes, la fontaine et la mairie. Le cœur de village semble perdre sa vocation de centre qui distribue les directions.



Aniane

L'observatoire photographique du paysage donne à voir ce qui peut être fait pour améliorer le quotidien de chacun. Dans ce cas, les commentaires de personnes qualifiées en architecture montrent la voie à suivre, tout comme cette maison à la façade rénovée, juste derrière la fontaine. Ainsi, les projets de requalification des ruelles et de revalorisation de l'abbaye d'Aniane, toute proche, ont vocation à rendre à ce lieu la fonction fédératrice et conviviale d'une place de village.

Le regard de Mme Boutry, architecte des Bâtiments de France

« On est loin de la carte postale. Le cadrage est sévère, peu de ciel, quelques façades, une échappée vers une ruelle, le bitume qui recouvre la place, et la fontaine. Le lieu semble désert : une maison à vendre, des volets fermés. Pas de bouleversements majeurs, les interventions sur les bâtiments ont préservé l'essentiel (en termes de morphologie, de tissu urbain, d'échelle...).

On peut observer ce qui est conservé : les génoises, les gouttières en terre cuite vernissée, la petite statuette, dans l'angle de la ruelle, les proportions des ouvertures, les gardes-corps en ferronneries, les menuiseries en bois peint, quelques éléments de décor, tels que des chaînages d'angles, des bandeaux d'encadrement... Et puis, il y a une maison décroûtée, une fenêtre en P.V.C., des enduits mono-couches, qui manifestent une perte de savoir-faire, une incompréhension des techniques et matériaux traditionnels, ainsi que des adjonctions de fils et coffrets plastiques, des détails, peut-être, mais qui témoignent du manque de considération pour ce patrimoine. Deux bacs en béton occupent le seul trottoir, et un emplacement réservé aux handicapés, peint en bleu.

Faut-il rappeler que cet ensemble urbain est en covisibilité avec l'abbaye d'Aniane et l'église Saint-Sauveur, classés Monuments Historiques ? Les enjeux sont multiples, et délicats à traiter. Pour ma part, je commencerais par redonner la place aux piétons, en supprimant le bitume (les calades et pavés de pierre sont peut-être encore là), quelques plantes en pots de St-Jean-de-Fos. On pourrait nettoyer la fontaine, à moindres frais, et la remettre en eau pour les pèlerins et les habitants, qui viennent chercher le pain frais (important, la boulangerie). Cette photo est un révélateur de ce qui se joue, hors champ, un indicateur utile et simple, qui devrait, sur un mode ludique, favoriser le débat, autour des règles d'urbanisme et des prescriptions architecturales, qui s'imposent dans le contexte actuel. »

Le regard de M. Hébraud, plasticien, CAUE de l'Hérault

« Nous sommes au cœur d'un village, sur la place de l'église à Aniane.

Le vide, que cette image dénonce, résonne si puissamment !

Personne à l'horizon...

Mais si... perchée sur la fontaine de pierre... une Naïade, de marbre... en bronze, attend.

Une grande tristesse, une infinie solitude, dans un pauvre décor devenu inutile, voilà les premières émotions ressenties.

Où sont partis les habitants ? A l'église... non il y a bon temps qu'elle ne vide plus les rues de ses paroissiens. Un peu plus loin alors... mais où ? Peut-être dans des lotissements (quel vilain mot) ou des ZAC (encore plus vilain) ? En tous cas, plus loin, loin de tout, loin du centre, le centre de quoi en fait ?

Ah oui, un centre «historique», et, à en croire la photographie, pas entretenu et mal aménagé. Où le végétal n'a qu'à bien se tenir, se contenir dans son container... brrr

Quelle est la logique ? Sans être passéiste, et à l'heure du développement durable, posons-nous la question : pourquoi consommer du territoire alors que des logements vides vous tendent les bras ? Alors que les Naïades sont prêtes à déverser leurs eaux pures sur des enfants joyeux ! La source n'a pas tari. Mais la vasque saigne, en d'autres temps on aurait rebouché cette blessure car l'eau était précieuse. Mais ne l'est-elle pas aujourd'hui ?

En signe d'espoir cette entrée de maison, fraîchement peinte en bleu, sur une façade décrépie. Quelqu'un a repeint, premier signe d'une reconquête. Une maison à vendre... espérons-la rapidement habitée par une famille, nombreuse.

Et à l'image de ces maisons collées les unes aux autres ou se confortant à l'aide d'étais, la tenue de l'une dépendant de la bonne santé de l'autre, retrouvons la solidarité qu'elles évoquent.

À l'heure où les observatoires photographiques fleurissent, où le territoire est passé au crible de regards experts, il est grand temps d'en tirer les enseignements. Cette image, et ce qu'elle représente, ressemble désespérément à tant d'autres, d'autres places, d'autres villages. Cela pourrait être n'importe où. Et sans être «du coin», nous pouvons, assurément, remonter les petites rues, tourner à gauche, continuer tout droit, traverser un lotissement et se retrouver au centre... commercial. Qui se videra lui aussi à la nuit tombée...

Trop de centres tuent le centre.

A quoi sert un cœur s'il ne bat pour personne ?...

Et surtout bat-il ? »





A vous de jouer !

Le monde moderne a fait son apparition entre cette carte postale et la photo de droite, mais pas que ! Amusez-vous à chercher les évolutions d'une image à l'autre, et constatez ainsi le poids du temps et de l'action de l'homme sur nos paysages.





Puilacher

L'espace paraît vaste et ouvert. La remise est équipée d'un fronton quelque peu particulier. Les usages contemporains comme le point de tri et les découpages de l'espace par les clôtures et les haies le rendent cependant inopérant. L'effacement des lignes électriques, la suppression des haies et la remise en peinture du fronton permettraient de requalifier cet espace et de rappeler l'importance du jeu de balle au tambourin dans la vallée de l'Hérault.

Coordonnées

Toutes les photographies en couleur sont issues de l'observatoire photographique du paysage de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault.

Photographes : © Les Panoramistes, Geoffroy Mathieu et Bertrand Stofleth
4, rue Joséphin Souлары
69 004 LYON
lespanoramistes@free.fr
www.geoffroymathieu.com/lespanoramistes/accueil

Cartes postales anciennes : © Archives Départementales de l'Hérault
2, Avenue de Castelnaud
34093 Montpellier - Cedex 5
<http://archives.herault.fr/cartes-postales-6598.html>

La communauté de communes remercie tous les acteurs du paysage qui ont apporté leur regard à cette publication.





St-Bauzille-de-la-Sylve



Vendémian



La Boissière



Bélarga

Communauté de communes Vallée de l'Hérault
2, parc d'activités de Camalcé - BP 15 - 34 150 GIGNAC
Tél. 04 67 57 04 50 - Fax 04 67 57 04 51
contact@cc-vallee-herault.fr - www.cc-vallee-herault.fr